

Créer les conditions d'un dialogue social de qualité dans la branche Alisfa afin de générer des liens équitables et durables entre les employeuses ou employeurs-bénévoles et les salariées ou salariés, profitables à l'ensemble des habitantes et habitants sur les territoires.



REPRÉSENTER



NÉGOCIER

Nos partenaires historiques



Nous adhérons

Notre partenaire formation



Nous Contacter

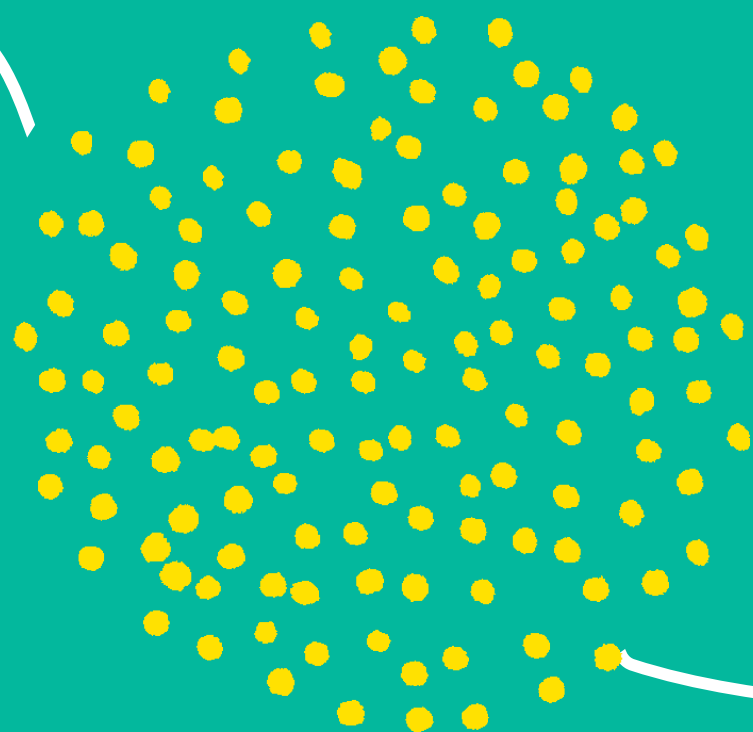
☎ • 01 58 46 13 40
@ • elisfa@elisfa.fr
🌐 • www.elisfa.fr

elisfa

SYNDICAT EMPLOYEUR
DU LIEN SOCIAL
& FAMILIAL



NOTRE RAISON D'ÊTRE



ACCOMPAGNER

ELISFA SYNDICAT EMPLOYEUR DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

Créé en 1971, Elisfa, anciennement Snaecso, est l'unique syndicat employeur de la branche des acteurs du lien social et familial (Alisfa). Il négocie à ce titre les accords collectifs avec les organisations syndicales de salariés, accords constitutifs de la convention collective nationale. Cette négociation vise à répondre aux besoins de l'ensemble des employeuses et employeurs de la branche et sécurise ainsi les projets associatifs.

Son action est renforcée auprès de ses adhérents par la mise en place d'un accompagnement pensé selon les besoins de la fonction employeur-bénévole spécifique à la branche des acteurs du lien social et familial et par la représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et partenaires.

La fonction employeur-bénévole du lien social et familial, une fonction portée par :

- **Présidentes et présidents** des associations de la branche Alisfa : centres sociaux et socioculturels, espaces de vie sociale, établissements d'accueil de jeunes enfants et associations de développement social local.
- Tous celles et ceux qui exercent la **fonction employeur par délégation** ou qui partagent cette responsabilité, principalement les directrices et directeurs et les membres des conseils d'administration de ces structures.

Au sein de la branche Alisfa, les employeuses et employeurs sont avant tout devenus des administrateurs bénévoles par intérêt au projet de l'association et aux valeurs affichées.

1

ACCOMPAGNER

En soutenant la fonction employeur dans la branche Alisfa.

Nos services

- Accompagnement juridique en droit social associatif et RH
- Animation et développement territorial
- Formations à la fonction employeur

2

REPRÉSENTER

En portant la voix des employeuses et employeurs Elisfa et de leurs structures du lien social et familial auprès des pouvoirs publics et de nos partenaires.

Elisfa est représenté auprès de

- Union européenne
- Gouvernement
- Parlement et Conseil Économique, Social et Environnemental
- Administration centrale de l'État
- Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Acteurs des territoires

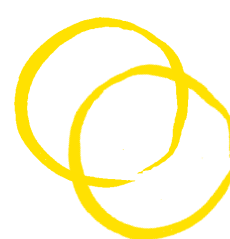
3

NÉGOCIER

En dialoguant avec les organisations syndicales de salariés pour garantir une convention collective nationale sécurisant la fonction employeur tout en visant un objectif de progrès social.

Des espaces dédiés au dialogue social dans la branche

- La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI)
- La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF)
- La Commission Paritaire Santé Prévoyance (CPSP)
- L'Association Chargée de la Gestion des Fonds du Paritarisme (ACGFP)



NOS ENGAGEMENTS

- Un dialogue social de qualité
- Une convention collective nationale sécurisante et étendue
- Un accompagnement adapté et spécifique



Une convention collective nationale structurante qui fait des employeuses et employeurs Elisfa des partenaires fiables pour les collectivités et les financeurs.

La convention collective nationale des acteurs du lien social et familial fixe un cadre sécurisant pour les partenaires, notamment financiers, via une gestion maîtrisée des RH et ainsi des budgets. La branche Alisfa renforce ce cadre avec des dispositifs propres à la formation et à la santé au travail.

L'adhésion au syndicat réduit considérablement les risques liés à une mauvaise application de la convention collective nationale et de la réglementation sociale, et leurs conséquences financières. Cette sécurisation de l'application des règles conventionnelles et réglementaires est de nature à faciliter le dialogue avec les pouvoirs publics dans une relation de confiance.

LA BRANCHE DES ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

3 838 structures, 4 942 établissements

38 300 salariés et salariées ETP dans...

LES CENTRES SOCIAUX
ET SOCIO-CULTURELS ET LES
ESPACES DE VIE SOCIALE

LES ÉTABLISSEMENTS
D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

LES ASSOCIATIONS DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

LES POINTS COMMUNS



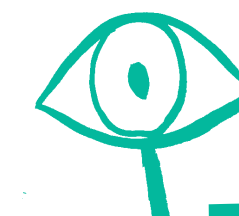
Une initiative ascendante



Une gouvernance démocratique



Un emploi géré localement par l'employeur-bénévole



Un Observatoire de branche, paritaire, assure également une veille prospective sur l'évolution de l'emploi, des métiers et des qualifications dans la branche professionnelle. Les partenaires sociaux Alisfa le sollicitent également pour mener des études spécifiques, par exemple sur l'égalité femmes-hommes ou la santé au travail. Ces études permettent aux partenaires sociaux d'orienter les politiques de la branche.